

Note : Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

Lisez attentivement les présentes instructions avant de remplir le formulaire

Qui doit remplir le présent formulaire?

Chacun des enfants à charge de 18 ans et plus du requérant principal ou de son époux ou de son conjoint de fait qui l'accompagne au Québec.

Comment remplir le formulaire?

Écrivez lisiblement.

Répondez avec précision à toutes les questions.

Si vous manquez d'espace, complétez votre réponse sur une feuille séparée en y inscrivant le numéro de la section du formulaire à laquelle vous désirez faire référence.

Pour plus de renseignements sur l'immigration au Québec, veuillez consulter le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles www.immigration-quebec.gouv.qc.ca ou communiquez avec le bureau d'immigration du Québec qui dessert votre territoire. Vous devez transmettre ce formulaire avec les annexes, les pièces justificatives requises et le paiement des frais exigés au Bureau d'immigration responsable des dossiers provenant de votre pays. Pour accéder aux pages du Bureau qui couvre votre pays, sélectionnez votre pays de résidence en consultant le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Examinez attentivement la liste des formulaires et des documents à annexer à votre Demande de certificat de sélection selon votre pays de résidence que vous sélectionnerez à <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/formulaires/dcs-travailleur.html>

DÉFINITIONS

Membre de la famille

Il s'agit :

- de l'époux ou du conjoint de fait âgé d'au moins 16 ans;
- de l'enfant à charge et, le cas échéant, de l'enfant à charge issu de cet enfant.

Époux

Personne mariée âgée d'au moins 16 ans :

- qui n'était pas, au moment du mariage, l'époux d'une autre personne;
- qui n'est ni le conjoint de fait d'une autre personne, alors qu'elle vit séparée de son époux depuis au moins un an.

Conjoint de fait

Personne âgée d'au moins 16 ans :

- qui vit maritalement depuis au moins un an avec une personne de sexe différent ou de même sexe âgée d'au moins 16 ans; ou
- qui a une relation maritale depuis au moins un an avec cette personne mais qui, étant persécutée ou faisant l'objet de contrôle pénal, ne peut vivre avec elle.

Enfant à charge

Enfant biologique de l'un ou l'autre de ses parents n'ayant pas été adopté par une personne autre que l'époux ou le conjoint de fait de l'un de ses parents, ou enfant adopté de l'un ou l'autre de ses parents.

Cet enfant est dans l'une des situations suivantes :

- il a moins de 22 ans et il n'est ni marié (il est célibataire, veuf ou divorcé) ni conjoint de fait; ou
- il n'a pas cessé de dépendre pour l'essentiel du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents et
 - est âgé de 22 ans ou plus, est aux études à temps plein* et n'est ni marié ni conjoint de fait; ou
 - s'est marié ou est devenu conjoint de fait avant l'âge de 22 ans et est aux études à temps plein*; ou
 - est âgé de 22 ans ou plus et, au moins depuis la date où il a eu 22 ans, est incapable de subvenir à ses besoins en raison d'une incapacité physique ou mentale.

L'enfant d'un enfant à charge est inclus dans cette définition.

* Pour être considéré comme étudiant à temps plein, l'enfant doit être inscrit de façon continue dans un établissement postsecondaire agréé par les autorités gouvernementales compétentes, s'y présenter et y suivre activement à temps plein et sans interruption, au moins depuis la date où il a eu 22 ans ou depuis la date où il s'est marié ou est devenu conjoint de fait, des cours de formation générale, théorique ou professionnelle.

PORTEZ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX POINTS SUIVANTS

Question 8 : Indiquez le titre du diplôme ou, à défaut, celui de l'attestation de la dernière année scolaire réussie.

Question 10 : Vous pouvez évaluer vous-même vos connaissances linguistiques selon une échelle de valeurs se situant entre 0 et 12. Si vous détenez une attestation délivrée par un organisme reconnu par le Ministère pour l'évaluation des connaissances linguistiques en français – soit un Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFAQ) ou un Test de connaissances du français pour le Québec (TCFQ) – joignez-la à votre demande.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

L'enfant à charge de 18 ans et plus du requérant principal ou de son époux ou de son conjoint de fait qui l'accompagne et le requérant principal doivent signer la déclaration.

Il est très important que vous et le requérant principal signiez cette déclaration, sinon le dossier sera retourné.

Demande de certificat de sélection

Enfant à charge de 18 ans et plus

Date de réception de la demande

Réservé à l'administration

N° de référence individuel : _____

N° de dossier : _____

Note : Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

1. Identification

Nom de famille à la naissance _____ Prénom _____

Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu) _____ Sexe F M

Autre nom que vous utilisez ou sous lequel vous êtes connu _____ N° de passeport ou de carte d'identité _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____ Province / Région _____ Pays _____ Citoyenneté / Nationalité _____

2. État matrimonial actuel (si votre situation change, avisez-nous immédiatement; pour la définition de conjoint de fait, voir les instructions sur la page détachable)

Célibataire Marié Conjoint de fait Séparé Divorcé Mariage annulé Veuf

Vous êtes-vous marié plus d'une fois? Oui Non

3. Adresse de résidence

Numéro Rue App. Ville Province / Région Code postal Pays

Adresse de correspondance, si elle est différente (indiquez le nom de la personne qui y réside si cette adresse ne se rapporte pas directement à vous)

N° de téléphone (domicile) N° de téléphone (travail) Courriel (e-mail) Autre (précisez)

N° de télécopieur (domicile) N° de télécopieur (travail) Autre (précisez)

4. Enfant(s) à charge. Il est obligatoire de déclarer tous les enfants à charge, qu'ils vous accompagnent ou non au Québec.

(pour la définition d'un enfant à charge, voir les instructions sur la page détachable)

Nom de famille à la naissance	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance			Ville et pays de naissance
			Année	Mois	Jour	

5. Adresse de votre époux ou conjoint de fait et de vos enfants à charge (si elle est différente de votre adresse de résidence)

Numéro Rue App. Ville Province / Région Code postal Pays Téléphone Télécopieur

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande de certificat de sélection et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le ministre à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels **sans consentement** si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le Ministère et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande. Si ce bureau n'est pas en mesure de vous fournir les renseignements demandés, adressez-vous au responsable ministériel de la protection des renseignements personnels au Secrétariat général du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, situé à l'adresse suivante : Édifice Gérald-Godin, 360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (Québec), H2Y 2E9.

Déclaration

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et, le cas échéant, les documents annexés sont complets et exacts et que j'aviserai le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et, s'il y a lieu, l'intermédiaire financier, de tout changement aux réponses indiquées dans ce formulaire dans les trente (30) jours suivant ce changement.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section précédente.

Je comprends que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut:

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis, et que si je communique au Ministère, à l'enquêteur ou au vérificateur un renseignement que je sais ou aurais dû savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de certificat de sélection, je commets une infraction à la loi et je suis passible d'une amende;
- rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- refuser d'examiner une demande de certificat de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur relativement à une demande en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- annuler un certificat de sélection lorsque la demande contient une information ou un document faux ou trompeur, lorsque le certificat a été délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour sa délivrance cessent d'exister.

En foi de quoi, j'ai signé à _____
Année Mois Jour
Ville / Pays

Signature _____
Enfant à charge Requérant principal

Photos

Joignez ici une photo format passeport de vous-même et de vos enfants à charge qui vous accompagnent.